



OFFRE D'EMPLOI, 2° AFFICHAGE
POSTE RÉGULIER, TEMPS PARTIEL
2 PRÉPOSÉ(E)S AU SERVICE À LA CLIENTÈLE - ÉCOCENTRE

#### **SOMMAIRE DES POSTES**

La MRC de Joliette opérera, à partir du mois de janvier 2021, l'écocentre situé sur son territoire. L'écocentre est un lieu d'apport, d'accueil et de tri de certaines matières résiduelles. Les usagers apportent volontairement des matières résiduelles telles que des encombrants, des résidus de construction, rénovation et de démolition (CRD), des matières organiques putrescibles, des matières recyclables, etc. Les matières apportées sont réorientées vers le réemploi, le recyclage, la valorisation énergétique et finalement l'enfouissement. Sous l'autorité du directeur de la planification et de la gestion du territoire, les titulaires effectueront des tâches reliées à l'opération quotidienne du lieu.

## PRINCIPALES TÂCHES ET FONCTIONS

Le (a) préposé(e):

- Accueille, dirige et informe les citoyens;
- Effectue divers travaux d'entretien ménager des bâtiments et du site;
- Surveille les entrées et les sorties;
- Informe les citoyens sur l'identification de la matière et de sa disposition sécuritaire;
- Évalue le type et le volume des matières apportées;
- Procède à l'enregistrement des citoyens dans le système informatisé;
- Communique avec les fournisseurs de service;
- Fait respecter les normes de sécurité;
- Accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

## **COMPÉTENCES REQUISES**

- Posséder un diplôme ou une attestation de fin d'études de niveau secondaire V ou toute autre formation en gestion des matières résiduelles.
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5, un atout).
- Posséder de bonnes habiletés en communications interpersonnelles.
- Être autonome et organisé.
- Posséder ses cartes de cariste (un atout)

Le titulaire s'engage à suivre un cours de formation sur les résidus domestiques dangereux aux frais de la MRC de Joliette.

## LIEU DE TRAVAIL PRINCIPAL

1481, rue Raoul Charrette, Joliette, J6E 8S5

# **CONDITION PARTICULIÈRE : HORAIRE DE TRAVAIL**

• HORAIRE D'HIVER du 1er novembre au 31 mars

Vendredi et samedi 7 h 30 à 16 h 00

HORAIRE D'ÉTÉ du 1er avril au 31 octobre

Mercredi 7 h 30 à 16 h 30 Jeudi 7 h 30 à 19 h 00 Vendredi 7 h 30 à 19 h 00 Samedi 7 h 30 à 17 h 00

## **SALAIRE**

- Selon la convention collective en vigueur.
- Classe 1- PRÉPOSÉ AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Toute personne intéressée doit faire parvenir son CV à la MRC de Joliette par courriel <u>information@mrcjoliette.qc.ca</u> avant le **15 janvier 2021 à midi** avec la mention « Concours préposé écocentre 21-01 ».